février 2012

GFD

Une gamme certifiée pour la maison à ossature bois



Se positionnant comme expert de la maison à ossature bois, GFD propose une gamme de fixations certifiées, adaptée à ce marché. Rappelons que suite à l'arrêté du 16 février 2010, la norme EN 1492 est obligatoire en France pour la construction à ossature bois. Le fabricant français vient d'ailleurs d'éditer un Guide technique de la fixation pour construction à ossature bois qui reprend les différentes applications MOB et la réponse de la marque. La nouvelle vis à bois VBA3 y figure évidemment en bonne place. Cette dernière convient pour de nombreuses applications : fixation de la lisse basse sur béton, assemblage des murs aux angles, fixation des dalles de planchers, fixation des menuiseries extérieures, fixation des lames de terrasse extérieure, fixation des ossatures de doublage intérieur, fixation de l'ossature secondaire. Pour donner de la visibilité à la VBA3 dans les points de vente, un meuble présentoir a été conçu.

Egalement certifié, le boulon SB est adapté, lui, à la fixation des pieds de chevrons arc-boutés.